



ABONNEMENTS

Un an. . . . .  
Six mois. . . . .  
DÉPARTEMENTS  
Un an. . . . .  
Six mois. . . . .

# LA VÉRITÉ

## JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

AVIS

Les manuscrits qu'on voudra bien nous adresser seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Malgré cette mesure, les divers travaux publiés par la Vérité n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Les lettres nécessitant réponse devront être accompagnées d'un timbre-poste. — Envoi franco des lettres et manuscrits.

Tout ouvrage dont il sera déposé aux bureaux deux exemplaires, sera annoncé ou analysé.

ÉTRANGER  
SELON LES DROITS DE POSTE

Les abonnements sont reçus à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois; ils se paient d'avance aux bureaux du journal ou en mandats sur la poste à l'ordre du direct.-gérant. L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez ses dépositaires et desservis par ces derniers.

La bouche parle de l'abondance du cœur: c'est pourquoi l'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et l'homme méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur. (Christ. — Évangile selon S. Mathieu, ch. xii, v. 34 et 35.)

Bonne foi.

Sagesse.

Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes.

(Christ. — Évangile selon S. Mathieu, ch. x, v. 16.)

Charité.

Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même des anges, si je n'ai pas la CHARITÉ, je suis comme l'airain qui résonne, ou comme la cymbale retentissante.

(1. Epître de S. Paul aux Corinthiens, ch. xiii, v. 1.)

Bureaux à Lyon, rue de la Charité, 48.

### DÉFENSE DU SPIRITISME

#### CONTRE SES DÉTRACTEURS.

(SIXIÈME ARTICLE. — Voir le dernier numéro.)

§ 5.

M. FIGUIER.

C'est par la supercherie, par les suggestions, par le demi-sommeil nerveux que M. Figuiér entend donner la raison d'être de la rotation des tables, de l'action des médiums et des bruits produits par des agents occultes.

« L'explication du fait des tables tournantes, dit-il, (tome 4, pages 307 et 399), considéré dans sa plus grande simplicité, nous semble être fournie par ces phénomènes dont le nom a beaucoup varié jusqu'ici, mais dont la nature est, au fond, identique, c'est-à-dire par ce que l'on a tour à tour appelé hypnotisme, biologisme, suggestion. Ce principe des suggestions, sous l'influence du sommeil nerveux, nous paraît fournir l'explication du phénomène de la rotation des tables, pris dans sa plus grande simplicité. Considérons ce qui se passe dans la chaîne des personnes qui se livrent à une expérience de ce genre. Ces personnes sont attentives, préoccupées, fortement émues de l'attente du phénomène qui doit se produire. Une grande attention au recueillement complet d'esprit leur est recommandé (1).

« A mesure que cette attente se prolonge et que la contention morale reste longtemps entretenue chez les expérimentateurs, leur cerveau se fatigue de plus en plus, leurs idées éprouvent un léger trouble. Le cerveau humain ne peut résister longtemps à cette excessive tension, à cette accumulation anormale de l'influx nerveux. Sur les dix ou douze personnes qui sont livrées à cette opération, la plupart abandonnent l'expérience, forcées d'y renoncer par la fatigue nerveuse qu'elles éprouvent. Dans cette réunion de personnes, fixement attachées pendant vingt minutes ou une demi-heure à former la chaîne, les mains posées à plat sur une table, sans avoir la liberté de distraire un instant leur attention de l'opération à laquelle elles prennent part, le plus grand nombre n'éprouve aucun effet particulier. Mais il est bien difficile que l'une d'elles, une seule si l'on veut,

ne tombe pas pour un moment, en proie à l'état hypnotique ou biologique. Il ne faut peut-être qu'une seconde de durée de cet état, pour que le phénomène attendu se réalise. Le membre de la chaîne tombé dans ce demi-sommeil nerveux, n'ayant plus conscience de ses actes, et n'ayant d'autre pensée que l'idée fixe de la rotation de la table, imprime à son insu le mouvement au meuble; il peut, en ce moment, déployer une force musculaire considérable, et la table s'élançe. Cette impulsion donnée, cet acte inconscient, il n'en faut pas davantage. » — Remarquons que M. Figuiér ne dit pas un mot de la propulsion ou danse des tables provoquées lorsqu'un seul opérateur impose la main sur le meuble. Nous ne parlons pas du soulèvement à distance si honnêtement raconté par M. de Gasparin; M. Figuiér le nie, ce qui est plus facile que de l'expliquer. En outre, il nous dit que le membre de la chaîne tombé dans le demi-sommeil nerveux donne sans s'en douter, l'impulsion à la table, et la table s'élançe... Il n'en faut pas davantage. Fort bien. Mais voyons la suite. Il faut alors admettre que toujours et partout, tous les opérateurs ne s'aperçoivent pas de la force musculaire considérable qui est employée par l'individu au demi-sommeil nerveux. c'est-à-dire que tous sont toujours et partout aveugles, ou complaisants. Si tel avait été, en effet, le caractère de grossière supercherie des phénomènes dont il s'agit, nous aimons à croire qu'un savant comme M. Figuiér ne se fut pas arrêté à leur accorder un instant d'attention; mais s'il s'en est occupé, ne serait-ce pas parce qu'il leur a, en réalité, reconnu quelque chose de sérieux?

Quant à l'explication des mouvements de la table répondant à des questions (1), M. Figuiér la trouve toujours dans son individu au demi-sommeil nerveux qui « répond aux questions et aux ordres qui lui sont donnés, en inclinant la table ou en lui faisant frapper des coups, conformément aux demandes (2). Et comment répond-il aux questions mentales, ce personnage à demi endormi (3). Son état de demi-sommeil nerveux lui fait-il lire dans la pensée de l'interrogateur, puisqu'il est avéré que la table devine des nombres pensés? Pourquoi M. Figuiér n'a-t-il pas résolu cela?

C'est encore à l'aide du demi-sommeil nerveux que M. Figuiér se rend compte des actions des médiums. Mais il ne s'est

(1) HISTOIRE DU MERVEILLEUX, t. IV, p. 324.

(2) Id. Ibid.

(3) Id. Ibid p. 325.

(1) HISTOIRE DU MERVEILLEUX, t. IV, p. 333.

pas borné à exposer sa thèse, il a entendu traiter celle des personnes qui croient ici à l'intervention des Esprits, et il leur pose cette objection : « que les Esprits, interrogés par ce médium savent tout juste, et ni plus ni moins, ce que sait le médium. » Demandez, ajoute-t-il, à un Esprit de répondre à une question faite en anglais, l'Esprit répondra parfaitement dans cette langue si le médium connaît la langue anglaise; mais si le médium est étranger à cet idiome, l'Esprit se taira (4). » M. Figuiet nous prouve une fois de plus encore son penchant pour esquisser toute difficulté chaque fois qu'il s'en dresse une sur la route. A-t-il donc oublié qu'il a cité lui-même, parce que le fait présentait des particularités intéressantes, l'expérience d'un Esprit américain consulté à New-York en langue française et répondant *ad hoc* sans l'intermédiaire d'un médium? Voilà donc un Esprit répondant sans le secours d'un médium et dans une langue étrangère à sa nationalité. Que signifie alors tout ce que vient de dire M. Figuiet, puisqu'il n'y a ici aucun médium et que cette absence de médium détruit tout l'échafaudage de son système? système malheureux qui l'entraîne à affirmer « que les Esprits sont religieux et croyants dans un cercle de dévots, mécréants ou athées dans une réunion de sceptiques, » ce qui est parfaitement faux, puisqu'on a vu des réponses obscènes se produire dans une assemblée respectable.

Enfin c'est par la supercherie (tome IV. p. 334) et toujours par le sommeil nerveux (*ibid.*), qu'il essaie d'expliquer les toc-toc mystérieux entendus par les demoiselles Fox et les croyants de l'Amérique. Comme dans cet état physiologique (le sommeil nerveux) l'individu n'a aucune conscience des actes qu'il accomplit, rien n'empêche de croire (voilà ce qui est scientifique) qu'il soit lui-même l'auteur de ces coups mystérieux et qu'après la séance dans laquelle ce phénomène s'est produit, le médium puisse attester en toute sincérité son innocence sur ce point. » (*ibid.*). C'est-à-dire qu'un homme plus ou moins endormi frappe sur un mur ou sur un meuble, et tous les assistants, qui ont pu et dû voir, d'assurer que ce n'est pas lui qui en est l'auteur, mais un être invisible!... Quand on sait que ces bruits ont entraîné en Amérique plus de quinze cent mille personnes dans le spiritisme, il faut faire une singulière part à la niaiserie humaine et à celle de ses lecteurs pour admettre que les premiers aient pu être victimes d'un si stupide mensonge et que les seconds y voient la clef du mystère à découvrir. On nous permettra de ne pas discuter de pareilles allégations. Au surplus, ne soyons pas difficile: M. Figuiet, qui n'a pas une grande confiance dans ses interprétations, se hâte d'ajouter « qu'à ceux qui ne seraient point satisfaits de cette conjecture, il peut offrir un autre système. » Or, ce système est celui de MM. J'Int, Schiff, Jobert (de Lamballe), etc.; nous croyons en avoir fait justice.

Nous en aurions dit assez sur M. Figuiet s'il n'était le plus populaire des auteurs qui ont écrit, pour ne rien dire, contre les manifestations spirites de tous les siècles, et si son livre par droit d'estampille ne se vendait à toutes les gares de chemins de fer. Or, quoiqu'il ne soit pas fort, comme la grande majorité de la foule se laisse prendre aux grands mots, auxquels elle ne comprend rien, tels que *hypnotisme, biologie, névropathie, démonomanie hystérique*, et ne se doute pas qu'ils servent à

cachez sous la pompe des expressions le vide des explications et l'ignorance scientifique: par ces motifs, nous croyons devoir insister encore sur le pauvre livre de M. Figuiet.

PHILALÈTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

## NÉOPLATONISME

L'EMPEREUR JULIEN (Suite. — Voir le dernier numéro.)

« Je m'imaginai que les chefs des galiléens reconnaîtraient qu'ils m'ont plus d'obligation qu'à mon prédécesseur. Sous son règne, plusieurs d'entre eux ont été bannis, emprisonnés, persécutés... Moi, au contraire, j'ai rappelé les exilés et rendu tous les biens confisqués. Cependant, parce qu'ils n'ont plus le pouvoir de tyranniser personne, ni d'exercer, d'abord les uns contre les autres, puis contre nous, serviteurs des dieux, leurs violences accoutumées, ils sont devenus furieux; sans crainte des dieux, sans respect pour les décrets émanés de notre bienveillance et de notre bonté, ils poussaient l'extravagance et la rage jusqu'à faire tous leurs efforts pour soulever les peuples. Nous ne voulons pas que l'on traîne personne aux autels; mais nous déclarons que si quelqu'un désire spontanément participer à nos cérémonies, il doit avant tout offrir des sacrifices d'expiation et se rendre les dieux propices. Il est visible que les gens appelés clercs trompent les peuples et ne les excitent à la sédition que parce qu'ils ne peuvent plus eux-mêmes tourmenter les autres. Ils ont tellement pris goût au despotisme, qu'au lieu de s'estimer heureux de ce qu'on laisse impunis leurs crimes passés, ils voudraient, comme auparavant, juger, tâter, s'approprier l'héritage d'autrui, s'emparer de tout. De dépit, ils lèvent le masque, ne gardent plus de mesures, et pour mettre le comble aux maux qu'ils ont déjà faits, ils attisent ou allument parmi les peuples le feu de la discorde. C'est pourquoi j'ai jugé à propos de publier cet édit, pour défendre à tous mes peuples de prendre part aux troubles que tâcheront d'exciter les clercs, de lancer des pierres, d'outrager les magistrats. Qu'ils obéissent à leur clergé, en ce qui concerne les dieux de leurs assemblées et la forme de leurs prières, mais si, pour servir ses intérêts, celui-ci les porte à la sédition, qu'on ne l'écoute pas, sinon l'on sera châtié. J'adresse cet édit spécialement à la ville de Bostre. Vivez en bonne intelligence les uns avec les autres. Que ceux qui sont dans l'erreur n'attaquent point ceux qui suivent fidèlement la tradition de tous les siècles et rendent aux dieux un culte légitime. Serviteurs des dieux, ne ruinez pas, ne pilliez pas les maisons des hommes entraînés dans l'erreur par l'ignorance. *Les mauvais traitements, les châtimens corporels ne sauraient les persuader, il faut les éclairer et les instruire.* Je le dis encore et ne puis trop le répéter; que les disciples zélés de la vraie religion n'insultent ni ne maltraitent le peuple galiléen, *nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre*; ils ne sont déjà que trop malheureux de se tromper dans la chose du monde la plus essentielle. La piété est le plus grand des biens, comme l'impie est le plus grand des maux. Ils se punissent assez eux-mêmes en quittant les dieux *pour s'adresser aux morts et à leurs reliques*. Lorsque quelqu'un est malade, nous souffrons de le voir souffrir, et nous partageons sa joie quand il plaît aux dieux de lui rendre la santé. » — On voit par là que les chrétiens pratiquaient surtout à cette époque l'évocation des morts et que Julien, abusé, ne voulait que l'évocation des dieux, ce qui ne différerait pas; et les saints martyrs du christianisme valaient mieux que tous les Esprits rétrogrades qui répondaient pour les dieux.

Julien avait pour lui dans sa lutte avec le christianisme parmi les désincarnés, les Esprits fidèles encore aux idées païennes

1. HISTOIRE DU MERVEILLEUX. t. IV, p. 333.

qui ne voulurent pas céder la victoire sans combat au Christ et à ses adhérents ; nous les avons vus intervenir dans la scène de l'initiation de Julien, dans sa célèbre vision et remplir le rôle des dieux. Nous les voyons encore lutter dans les sanctuaires et les héros, contre les Esprits chrétiens, dont les reliques étaient vénérées et qui apparaissaient fréquemment aux leurs, pour les encourager et les guérir. Ils luttent, disons-nous, en guérisons, car l'habitude de consulter Esculape, Sérapis et les autres dieux de la santé, survécut aux oracles et même aux temples païens ; ces guérisons étaient de trois sortes, que nous expliquerons plus tard (1) : 1° les guérisons spontanées, lorsque la nature des maladies, la puissance des Esprits et les lois de la physiologie le permettaient ; 2° guérisons après aggravation de souffrances ou par un ébranlement de la machine organique ; 3° guérisons longues par des crises et des convulsions.

Il ne faut pas croire que les saints et les martyrs ne fissent pas des guérisons de la 2<sup>me</sup> et de la 3<sup>me</sup> catégorie. Au contraire, nous verrons dans la vie des saints, qu'une foule est de la 2<sup>me</sup> catégorie, et que la 3<sup>me</sup> catégorie même s'y rencontre. Ainsi nous tenons de plusieurs historiens, que certaines femmes, avant de guérir, aux sépulcres sacrés, étaient agitées par des mouvements convulsifs, ce qui se rencontrera plus tard au tombeau du diacre Paris, comme quelques siècles avant, à celui de saint Babylas, de saint Etienne et autres bienheureux. C'est que le mode d'opérer des Esprits est fondé sur une loi de nature et présente partout les mêmes caractères.

Julien avait encore comme auxiliaires les Esprits du vieux pharisaïsme judaïque, rebelles au Christ et à la foi nouvelle. Il songea aux juifs qui avaient fait périr le Christ, aux prophéties du Christ sur Jérusalem, et il résolut de relever la nation juive, de restaurer leur ville et leur temple.

Nous insisterons beaucoup, dans l'intérêt du spiritisme, sur la lutte entre les divers Esprits païens, juifs et chrétiens, terminée par la victoire de ces derniers, fait attesté par tous les historiens de l'époque et avoué par les juifs eux-mêmes et par Julien.

Le célèbre prodige qui arriva dans la ville de Jérusalem, lorsque l'Empereur Julien entreprit d'en faire rebâtir le temple par les juifs, et le sincère témoignage qu'Ammien Marcellin a rendu de bonne foi à la vérité de ce même prodige, doivent certainement être regardés comme une preuve des plus éclatantes et des plus décisives en faveur du spiritisme et de notre thèse, pour l'expliquer par l'intervention du monde invisible. C'est un fait public, qui a eu pour témoin une infinité de païens, de juifs et de chrétiens. C'est un fait qui a été avoué et attesté par un illustre historien, Gentil, qui florissait dans ce temps-là, et qui était un des plus grands amis et des plus zélés défenseurs de son maître Julien. C'est enfin un fait notoire que les saints pères et les historiens ecclésiastiques ont unanimement rapporté et qu'ils ont eu soin de justifier par un grand nombre de monuments qui subsistaient encore dans le temps qu'ils prêchaient et qu'ils écrivaient.

Julien, on l'a vu précédemment, entreprit de toutes ses forces de relever le culte des idoles, de rétablir toutes les superstitions païennes, qui allaient à leur dernière décadence, et d'abolir, s'il se pouvait, la religion chrétienne. Il voulut se servir aussi des juifs, de leur haine déclarée contre le Christ pour lui faire par leurs mains la plus cruelle guerre dont on se fût encore avisé.

Dans cette vue il écrivit à leur communauté une lettre habile que nous avons encore, et dans laquelle, après s'être instamment recommandé à leurs prières, il leur fait savoir qu'il les décharge pour toujours des tributs qu'ils avaient accoutumés de payer ; qu'il en avait même fait brûler les mémoires, et il leur annonce enfin que l'heureux moment est venu de relever l'ancienne gloire de leur nation, de rétablir leurs cérémonies, leurs lois, leurs synagogues, leurs temples. Il les assure qu'il est ré-

solu, dès qu'il aura fini la guerre contre les Perses, de faire rebâtir Jérusalem avec plus de splendeur que jamais, et d'y venir habiter lui-même pour y adorer l'Être souverain avec eux. Julien n'en demeura pas là. Il rassembla dans son palais les principaux de la nation qu'il fit venir de toute part, et il leur fit de grands reproches de ce que depuis longtemps ils n'offraient plus à leurs dieux de sacrifices quoique ce fût là, leur dit-il, un point si expressément ordonné par leur loi. Les juifs ayant répondu que leur loi ne leur permettait de sacrifier que dans la ville de Jérusalem dont ils étaient bannis, et dans le temple qui était démolí depuis le règne de Titus ; et c'est pour cela même, répliqua l'Empereur, que je veux sans délai faire rebâtir à mes frais votre temple, afin que vous puissiez y offrir vos sacrifices interrompus depuis trois siècles ; et pour les encourager il leur fit accroire qu'il avait déterré un de leurs livres sacrés qui portait expressément que c'était sous son Empire que leur long exil devait finir, et que leur synagogue devait reprendre son premier lustre. A.-P.

(La suite au prochain numéro.)

## REMARQUABLE EXEMPLE D'IDENTITÉ

DONNÉE PAR UN ESPRIT.

Nous avons plusieurs médiums à Glasgow, parmi lesquels nous comptons un ouvrier ébéniste, M. David Duguid, qui se fait tout particulièrement remarquer comme médium-peintre. Je me propose de rapporter un fait remarquable et intéressant dû à l'action de ce jeune homme, et de raconter en même temps l'histoire de sa médianimité. Je peux, pour tout ce qui va suivre, en appeler aux témoignages de MM. James Logan Junior, H. Nisbet et James Nicolson, avec lesquels j'ai eu le plaisir de me rencontrer souvent pendant mon séjour à Glasgow.

(L'auteur de ce récit, après avoir fait en quelques lignes l'histoire des circonstances au milieu desquelles s'est développée la médianimité de M. David, poursuit ainsi :)

A la cinquième séance fut commencée et achevée une remarquable peinture, représentant une arcade surmontée d'une figure de la Justice assise sur un globe autour duquel s'enroule un serpent, et ayant à ses côtés l'Espérance et la Charité. On devine la main d'un maître dans l'invention et la disposition du sujet, bien que l'artiste ne paraisse pas avoir été accoutumé à peindre des figures. L'intérieur de l'arcade est garni de niches dans lesquelles sont placés des statues et des vases de fleurs. Le sol est couvert de tapis, et à l'extrémité de l'arcade est placée une rotonde au milieu de laquelle s'élève une croix. La peinture est diaphane, de sorte que lorsqu'on l'approche de la lumière, la croix se transforme en un trône sur lequel est assise une figure la tête entourée d'une auréole de gloire, soutenue par douze figures, six à droite et six à gauche.

Les personnes qui assistaient à la séance désiraient vivement connaître le nom de l'artiste, mais celui-ci refusa de leur donner de suite satisfaction, en leur disant qu'il voulait leur fournir plus tard les moyens d'établir son identité.

Il fut dit ensuite à ces personnes que c'était un artiste qui jouissait d'une grande célébrité ; — qu'il vivait au xviii<sup>e</sup> siècle ; qu'il était né en 1635 et mort en 1681 ; et enfin qu'il était contemporain de Steen, le célèbre peintre hollandais. L'Esprit ajouta qu'il n'avait jamais eu coutume de peindre des figures, mais que son bonheur avait été de représenter la nature dans toute sa sauvage grandeur ; il termina en promettant de donner à la prochaine séance l'esquisse d'un de ses tableaux, son chef-d'œuvre.

En conséquence, dans la soirée du 18 avril, l'esquisse promise fut commencée, et fut terminée dans la séance du 21, dans le court intervalle de quatre heures : les initiales J. R. se trouvaient placées à l'angle gauche du tableau. J'ai entendu dire que

(2) Dans des articles fort intéressants et tout nouveaux que nous nous proposons d'écrire, sous le titre d'*Esprits guérisseurs*.

cette esquisse était regardée comme une œuvre très remarquable.

Pas un des assistants n'avait la moindre idée du nom de l'Esprit artiste et notre curiosité resta sans être satisfaite, jusqu'à ce que M. Logan eût amené, pour voir l'esquisse, un artiste de ses amis. Celui-ci fut vivement ému à la vue de l'œuvre de l'Esprit ; il dit qu'il était sûr d'avoir vu quelque part une semblable peinture, et qu'il croyait bien en avoir entre les mains une gravure, quoiqu'il ne pût pas dire pour l'instant le nom du peintre.

Un ou deux jours après, l'ami de M. Logan l'informa qu'il avait fait la découverte tant désirée, et il lui envoya un volume des *Trésors de l'Art*, de Cassel. A la page 301 se trouve une gravure qui est un véritable *fac-simile* de la peinture de l'Esprit ; c'est la copie de l'œuvre connue sous le nom de « les Cascades, » par Jacob Ruysdaël, et regardée comme son chef-d'œuvre.

Tous ces curieux détails furent, à leur grande satisfaction et à leur grand étonnement, communiqués aux personnes qui formaient le cercle. Elles décidèrent cependant qu'elles laisseraient le médium David dans l'ignorance de ce fait, pensant qu'il valait mieux qu'il n'en connût rien encore.

A la prochaine séance, le 28 avril, David tomba en extase, et après l'échange de quelques mots d'usage entre lui et l'Esprit artiste, celui-ci nous parla par l'intermédiaire du médium et nous informa que c'était lui qui avait inspiré toutes ces mesures pour amener la découverte que nous avions faite, et que « son nom était Ruysdaël. » Nous plaçâmes alors devant le médium le volume de Cassel, dans lequel se trouve aussi un portrait du peintre, et nous invitâmes aussi l'Esprit à l'examiner. L'Esprit remarqua que la gravure du portrait était une bonne copie, et lui ressemblait assez lorsqu'il avait trente ans. Nous appelâmes ensuite l'attention de l'Esprit sur l'absence, dans la nouvelle esquisse, des figures qui se trouvaient dans l'original. L'Esprit nous répondit : « Les figures de mon tableau n'ont pas été peintes par moi, mais par un artiste de mes amis. » Nous nous sommes convaincus que l'artiste avait dit vrai, en consultant la biographie de Ruysdaël.

Je ne dois pas oublier de bien établir que le médium, M. David Duguid, n'a jamais su un mot de dessin ou de peinture, et qu'il est, comme je l'ai déjà dit, un simple ouvrier ; je dois ajouter aussi que la peinture a été exécutée en présence de plusieurs personnes, y compris celles que j'ai nommées ; elle l'a été en quelques heures, le médium ayant les yeux complètement fermés ; et pour donner toute satisfaction au scepticisme de quelques personnes présentes, on lui avait mis un bandeau durant presque tout le temps de son travail. Le médium affirme, de son côté, qu'il n'a aucune connaissance de l'existence des œuvres de Ruysdaël ; qu'il ne sait pas s'il y a jamais eu un artiste de ce nom, et qu'il ne voit pas qu'il y ait aucune raison de douter de ce qu'il avance.

M. J. Beckett, de Glasgow, demeurant Queen's-Park, a fait la photographie de ces deux tableaux, photographies dont j'ai des spécimens en ma possession. De quelque façon qu'on envisage les faits que nous venons de rapporter, on doit reconnaître que la production de ces peintures est quelque chose de fort intéressant et de vraiment merveilleux, et un des plus curieux exemples qu'on puisse donner de l'identité des Esprits.

(*Spiritual Magazine.*)

(Extrait de la *Revue spiritualiste*).

## VARIÉTÉS

### Le jeune Daubas, de Rochefort.

M. Daubas, après avoir épuisé les ressources de la médecine ordinaire sans pouvoir obtenir pour son fils âgé de treize ans la guérison d'une surdité ancienne, voulut recourir au magnétisme. Il me présenta son enfant, au milieu d'une séance publique, et, sur mon avis, consentit que le jeune malade fût magnétisé sur-

le-champ. Cinq minutes suffirent pour obtenir le somnambulisme avec preuve de clairvoyance. Le sujet annonça que cinq ou six magnétisations suffiraient pour opérer sa guérison ; ce qui se réalisa admirablement.

Après quelques séances, le jeune Daubas arriva à un point extraordinaire de lucidité. Il n'était jamais sorti de Rochefort ; je le conduisis mentalement à Paris : il me décrivit exactement les Tuileries, le Louvre, le Palais-Royal, la Bourse, etc. Je lui fis voir Anvers qu'il me retraça exactement ; son exploration de la citadelle de cette place fut extrêmement minutieuse ; car, après m'avoir dit qu'un fleuve en baignait les murs d'un côté, que sur tel point se trouvait une brèche, sur tel autre, une autre, il me désigna l'endroit où se trouvait le mortier-monstre *auquel je ne pensais pas moi-même dans le moment*. Conduit de même à la bourse de cette ville, il dit qu'elle était bien différente de celle de Paris, et en donna l'exacte description. Un jour nous voulûmes essayer de le faire lire, je lui demandai s'il pourrait supporter sans gêne l'application d'un bandeau. — Pourquoi un bandeau ? me répondit-il. — Afin que personne ne suppose que vous voyez comme tout le monde. — Eh bien ! rien n'est plus facile à prouver : appliquez-moi le livre au milieu du dos. Nous le fîmes, et il lut. — Placez-moi un écrit sous le pied, sur la tête, où vous voudrez, je le lirai. Nous essayâmes, et il lut. M. le docteur S..., médecin de la marine, encore dans le doute sur le fait de la transposition du sens de la vue ou de vision malgré l'occlusion des yeux, proposa une épreuve péremptoire : un billet écrit secrètement par lui, cacheté par lui, fut placé par lui sous le pied du magnétisé, qui lut très-couramment le contenu.

Un autre jour, nous voulûmes savoir s'il comprendrait ce que nous lui dirions en langues qui lui étaient étrangères. (Nous savions qu'il n'avait fait aucune étude, si ce n'est d'apprendre à lire, à écrire, à compter un peu.) M. S... lui parla anglais ; il répondit juste à ce qu'on lui demandait, mais en français. Je lui adressai en latin, puis en Espagnol, plusieurs questions auxquelles il répondit avec la plus grande justesse. Je le priai de me donner la traduction d'une phrase latine que j'articulai lentement et nettement, il me dit le sens, mais non la traduction littérale. Enfin, je lui citai un passage de Virgile qu'il ne put traduire, parce que, me dit-il, *je ne songeais pas moi-même à la signification générale de la phrase*. Toutefois, il reconnut que c'était de la poésie, car il se récria en ces termes : — Comment voulez-vous que je comprenne cette *musique* ? vous la *chantez* sans y penser.

Daubas, comme plusieurs autres de mes somnambules, comprenait admirablement l'ordre qui lui était mentalement donné, soit par son magnétiseur, soit par les personnes qui étaient en rapport avec lui. Il n'était donc pas surprenant d'après cela qu'il comprit la pensée qu'on lui manifestait par un moyen quelconque, suffisant pour éveiller son attention et la stimuler ; ainsi ce n'était pas le mot à mot qu'il comprenait, mais l'esprit de la phrase.

Quelques magnétiseurs de bonne foi, peu portés à l'enthousiasme et bons observateurs, m'ont assuré qu'ils avaient vu des somnambules qui répondaient en langues qui leur étaient inconnues durant la veille. Ainsi leur parlait-on grec ou latin, ils répondaient comme l'eussent pu faire Démosthènes ou Cicéron : allemand ou anglais, comme Schiller ou Byron. Or, c'est là, selon moi, le *non plus ultra* du somnambulisme ; et j'avoue sincèrement que, quoique le caractère des personnes qui ont été témoins de ces choses, et qui m'en ont fait part, ne me permette d'élever aucun doute sur leur véracité, je désirerais vivement voir de mes yeux, entendre de mes oreilles, car je n'ai jamais rencontré rien de pareil.

(Extrait du *Magnétisme animal*, par J.-A. RICARD.)

Pour tous les articles non signés :

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDoux.